



T2 2019

RAPPORT DE GESTION – POUR LE TRIMESTRE ET LE SEMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2019.

1. INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (« la Société ») au 31 janvier 2019. Il dresse également un survol de la performance de la Société en comparant ses résultats d'exploitation sur une base consolidée, pour les périodes de trois mois et de six mois se terminant le 31 janvier 2019 avec ceux de la période de trois mois et six mois se terminant le 31 janvier 2018. Il devrait être lu à la lumière des états financiers intermédiaires non audités de la Société pour le trimestre et la période de six mois terminés le 31 janvier 2019 et des états financiers consolidés et audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2018. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à partir des renseignements dont elle disposait en date du 25 mars 2019. Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques. Constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, la Société, issue d'une fusion, a acquis en avril 2015, tous les éléments d'actifs de Purgensis Technologies inc., une société qui développait et fabriquait des complexes actifs brevetés de source naturelle. Le 12 mai 2017, la Société a été prorogée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

La première famille d'ingrédients actifs dont dispose la société est actuellement extraite de jeunes épinards biologiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex^{MC}). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique du produit. Le PUR0110 porte désormais le nom de « Thykamine^{MC} ».

En plus de bénéficier d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny, Devonian dispose également de produits de soins de la peau, développés avec la même approche que ses produits pharmaceutiques. Le premier produit derma-cosmécétique élaboré par Devonian, est un traitement anti-âge pour femmes, composé de crèmes de jour, de nuit et contour pour les yeux. Le R-Spinasome[®] l'ingrédient actif naturel de marque déposée de Devonian, fait partie intégrante de ce produit, prêt pour la mise en marché sous la marque Purgensis^{MC}. La Société est fière que Purgensis^{MC} ait obtenu le



titre de premier produit distribué par les dermatologues à être reconnu par le Programme de santé de la peau ^{MC} de l'Association Canadienne de Dermatologie (« ACD »). Soutenu par des spécialistes médicaux objectifs et dirigé par un comité consultatif d'experts, le programme ACD fournit des conseils pour le maintien d'une peau, de cheveux et d'ongles en bonne santé.

Ce produit est protégé par des brevets octroyés au Canada, Japon, États-Unis et Europe.

Devonian a l'intention de mettre en marché ses produits sous la marque Purgenesis^{MC} avec des partenaires en vente et marketing. Au Canada, la mise en marché est assumée par la Société Altius Healthcare Inc., une filiale à part entière de Devonian.

La stratégie d'affaires de la société consiste également à composer un portefeuille de produits complémentaires compatibles avec son expertise, qui favorisera l'atteinte de revenus et de flux de trésorerie lui permettant de concrétiser ses projets de recherches et créer de la valeur pour ses actionnaires.

4. SOMMAIRE DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2019

Financement

Le 19 janvier 2019, la Société a procédé au refinancement de son usine d'extraction et de ses installations pharmaceutiques. Le prêt d'Investissement Québec (IQ) dont le solde était de 2 824 883 \$, a été remboursé en totalité et remplacé par un autre financement de 3 000 000 \$ avec un groupe de prêteurs privés. Avec un terme de 5 ans et garanti par une hypothèque sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels, présents, et futurs de la Société, le prêt porte intérêt au taux variable du prêteur plus 6 %, payable mensuellement et sans remboursement de capital. Advenant un changement de contrôle par acquisition ou dilution à 50%, tous les paiements d'intérêts et le principal sont payables dans les 30 jours suivant la date du changement de contrôle. Après trois années suivant la date d'octroi du prêt, la Société se réserve le droit de rembourser jusqu'à 20% du solde du prêt, sans aucune pénalité. Si la Société rembourse la totalité du prêt avant sa date d'échéance, tous les paiements d'intérêts restants, à compter de la date du remboursement et jusqu'à la fin de la durée prévue du prêt, sont payables dans les 30 jours. Avec ces nouvelles conditions avantageuses, ce nouveau partenaire financier vient soutenir les objectifs stratégiques de Devonian en libérant tout prêt de 641 000 \$ par année, pouvant être appliqués aux activités de croissance de la Société.

Recherche & Développement

L'étude clinique de phase 2 du Thykamine TM chez des patients adultes atteints de dermatite atopique légère à modérée se déroule comme prévu. Afin d'accélérer le recrutement des patients, Devonian étend le nombre de ses sites de 6 à 12 cliniques au Canada.

De plus, le programme de R & D cosméceutique de la Société progresse bien et est axé sur l'Exposome externe associé au vieillissement de la peau, à savoir le rayonnement solaire (UVA / UVB, Infrarouge A et Lumière Bleu), le rayonnement de lumière bleue d'autres sources que le soleil et la pollution.

L'émission de lumière bleue, également appelée lumière visible à haute énergie (VHE), provient du soleil ainsi que d'écrans numériques d'ordinateurs, de smartphones, de téléviseurs, de tablettes et de lampes à LED. L'impact négatif de la lumière bleue sur la santé oculaire et sur le système circadien (sommeil) a été rapporté dans plusieurs manuscrits scientifiques. Il a également été démontré qu'elle avait des effets néfastes sur différentes cellules du derme, qu'elle générerait des espèces réactives de l'oxygène (oxydants) et induisait le vieillissement de la peau. Devonian a complété la formulation d'un nouveau produit de photoprotection à la lumière bleue. Le produit a été développé sous forme de crème de jour avec, comme l'un des principaux ingrédients, le R-Spinasome[®] breveté de Devonian. Le produit devrait faire l'objet d'essais chez l'être humain en 2019 et pourrait être prêt pour la commercialisation en 2020.



Au sujet du Thykamine^{MC}

Thykamine^{MC}, le premier produit pharmaceutique issu de la plate-forme SUPREX^{MC} de Devonian, est un produit hautement innovant à utiliser dans la prévention et le traitement des problèmes de santé liés à l'inflammation et au stress oxydatif, y compris la colite ulcéreuse, la dermatite atopique, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde, et autres maladies auto-immunitaires. Les propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydatives et immunomodulatrices du Thykamine^{MC} ont été démontrées par un nombre considérable d'études in vitro et in vivo ainsi que dans une étude clinique de phase IIa chez des patients atteints de colite ulcéreuse distale légère à modérée. Thykamine^{MC} est actuellement en développement pour la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Le Thykamine^{MC} et la plate-forme SUPREX^{MC} sont protégés par plusieurs brevets en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

À propos du R-Spinasome[®]

Le complexe R-Spinasome[®] est un extrait cellulaire photosynthétique composé de pigments, de protéines et de lipides extraits de feuilles vertes. La structure de ce complexe est essentielle à sa fonction d'antioxydant, lui permettant de capturer et de dissiper l'énergie nocive générée par les espèces réactives de l'oxygène (ROS), ramenant le complexe à un état où il est prêt à subir de nouveaux cycles d'activation. C'est ce dynamisme et cette capacité de régénération qui confèrent au complexe R-Spinasome[®] une activité anti-oxydante sans précédent et de longue durée. De plus, une étude indépendante a rapporté, que l'extrait cellulaire photosynthétique protège contre les dommages des rayons ultraviolets A (UVA) et ultraviolets B (UVB). R-Spinasome[®] est protégé par des brevets au Japon, Canada, États-Unis d'Amérique et en Europe (#JP 5952261; #CDN 2,699,6765; #US 13/261,472, #EUR 11 768 299.7).

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2019

Perte nette

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, la perte nette s'est établie à 399 220 \$ (0,006 \$) par action tandis qu'elle s'élève à 1 055 805 \$ (0,016) par action, pour le semestre terminé à la même date. Pour les mêmes périodes correspondantes terminées le 31 janvier 2018, la Société avait respectivement réalisé une perte nette de 783 608 \$ (0,013) \$ par action et 1 427 486 \$ (0,024) par action. Cette hausse du résultat net est principalement attribuable aux revenus de distribution et à la baisse des frais de recherche et développement, partiellement compensée par une hausse des frais généraux et d'administration et des frais financiers encourus au cours de la période terminée le 31 janvier 2019.

La Société, qui pour le moment, enregistre des ventes par l'intermédiaire de sa filiale Altius Healthcare, engage des dépenses en frais d'exploitation, notamment en frais d'administration et en frais financiers en plus des frais de recherche et développement nécessaires à la mise au point de ses produits et à la préparation de ses essais cliniques.

Produits

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, des revenus de 3 354 684 \$ ont été enregistrés. Quant à la période de six mois, terminée le 31 janvier 2019, 5 317 215 \$ de revenus ont été enregistrés. Les revenus de la Société proviennent de la distribution de deux produits pharmaceutiques, soit le Cleo-35 et le Pantoprazole Magnésium, via sa filiale Altius Healthcare. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, aucun revenu n'avait été enregistré par la Société.

Le 26 juin 2018, la Société annonçait le lancement commercial du traitement anti-âge Purgenesis^{MC}. Quelques problèmes avec la plateforme de vente WEB destinée aux dermatologues ont fait en sorte que la mise en marché du produit a été retardée. Les problèmes techniques reliées à la plateforme de vente devraient être résolus au cours du prochain trimestre.

La Direction de la Société étudie continuellement différentes possibilités d'occasion d'affaires afin d'élargir son potentiel de projets et produits à distribuer.



Frais de recherche et développement

La répartition des dépenses reliées aux frais de recherche et développement s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 janvier 2019	Période de trois mois terminée le 31 janvier 2018	Période de six mois terminée le 31 janvier 2019	Période de six mois terminée le 31 janvier 2018
	\$	\$	\$	\$
Brevets	33 964	19 650	55 465	35 579
Salaires & charges sociales R & D	17 607	26 046	38 428	53 026
Assurance qualité du processus de production et extractions hors site		300		25 620
Phase II Dermatite Atopique	43 669	231 280	216 420	410 930
Nouveaux produits en développement		-		1 350
Frais de consultants	-		6 000	
Etude des mécanismes d'action du Thykamine		-		7 200
	95 240	277 276	316 313	533 705

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2019, les frais de recherche et développement se sont établis à 95 240 \$ tandis que pour la période de six mois, ils s'élevaient à 316 313 \$. Ces frais sont principalement attribuables aux frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique, aux frais reliés aux brevets, ainsi qu'à la masse salariale des employés affectés à ce secteur. Des frais de recherche et développement de 277 276 \$ et 533 705 \$ avaient été respectivement engagés pour les mêmes périodes correspondantes en 2018. La baisse par rapport aux périodes correspondantes de 2018 est principalement due aux crédits d'impôts pour la recherche et développement comptabilisés pour une somme totale de 191 773 \$ en janvier 2019, de même qu'à une réduction des activités d'extraction par rapport à 2018.

Coût des ventes

Le coût des produits vendus qui s'est élevé à 2 582 956 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, est composé des coûts d'acquisition, de distribution, des redevances et des charges indirectes attribuables aux produits vendus par notre filiale Altius Healthcare tandis qu'il s'est élevé à 3 969 844 \$ pour le semestre terminé à la même date. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2018, il n'y avait aucun coût des produits vendus.

Frais de ventes

Les frais de vente qui totalisent 30 305 \$ pour la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2019 et de 68 403 \$ pour le semestre clos le 31 janvier 2019 sont attribuables aux frais des représentants, encourus pour la vente des deux produits distribués par Altius Healthcare, soit le Cleo-35 et le Pantoprazole Magnésium. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 janvier 2018, aucun frais de vente n'avait été encourus.

Charges d'exploitation

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :



	Période de trois mois terminée le	Période de trois mois terminée le	Période de six mois terminée le	Période de six mois terminée le
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	81 897	97 324	184 102	165 525
Rémunération à base d'actions	26 111	7 156	51 678	14 312
Honoraires professionnels	110 782	117 626	175 709	144 592
Amortissement actifs corporels	67 910	69 745	135 821	139 490
Amortissement actifs incorporels	189 044	-	373 001	-
Impôts fonciers	28 072	27 161	54 526	54 073
Autres	338 552	98 991	686 799	198 894
	842 368	418 003	1 661 636	716 886

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, les salaires et charges sociales de l'ordre de 81 897 \$ sont principalement reliés aux membres de la direction. Pour la même période terminée le 31 janvier 2018, les dépenses de salaires et charges sociales qui s'établissaient à 97 324 \$ étaient également attribuables aux membres de la direction. Pour le semestre clos le 31 janvier 2019, les salaires et charges sociales s'établissent à 184 102 \$ alors qu'ils étaient de 165 525 \$ pour la même période correspondante de 2018. Cette hausse, par rapport au semestre précédent, s'explique principalement par des avantages sociaux accordés à un membre de la Direction comptabilisés au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2018.

Pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 janvier 2019, une charge de rémunération à base d'actions (une charge hors trésorerie) de 26 111 \$ et de 51 678 \$ respectivement, a été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours des exercices 2017, 2018 et du 2^{ième} trimestre de 2019, selon le plan de régime d'option d'achat d'actions de la Société. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2018, une charge de rémunération à base d'actions de 7 156 \$ et 14 312 \$ avait été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours de 2017.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019 et le semestre terminé à la même date, les honoraires professionnels de 110 782 \$ et de 175 709 \$ sont principalement reliés aux frais engagés pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 juillet 2018, à des travaux corporatifs et à des frais engagés pour la préparation de l'assemblée générale annuelle. Pour les mêmes périodes correspondantes en 2018, les honoraires professionnels qui s'établissaient à 117 626 \$ et à 144 595 \$ étaient principalement reliés à des travaux corporatifs ainsi qu'à des frais encourus pour la préparation des états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2017 de mêmes qu'aux frais engagés pour la préparation de l'assemblée générale annuelle ainsi que pour le projet d'acquisition d'Altius Healthcare Inc.

Pour les trimestres terminés le 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2018, la dépense d'amortissement de 67 910 \$ et 69 745 \$ respectivement, est reliée principalement à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015. Pour les semestres clos le 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2018, cette dépense s'élevait respectivement à 135 821 \$ et 139 490 \$ et était également reliée à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015.

En lien avec les actifs incorporels acquis et ceux générés lors de l'acquisition d'Altius Healthcare, une charge d'amortissement pour les actifs incorporels de 189 044 \$ a été comptabilisée au cours du trimestre terminé le 31 janvier



2019, tandis qu'elle s'établit à 373 001 \$ pour la période de six mois, terminée le 31 janvier 2019. Une telle charge n'avait pas été comptabilisée pour les mêmes périodes correspondantes de 2018.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2019, et le semestre clos à la même date, une charge d'impôts fonciers de 28 072 \$ et de 54 526 \$ est reliée au site de Montmagny alors qu'elle était respectivement de 27 161 \$ et de 54 073 \$ pour les mêmes périodes correspondantes en 2018.

Pour la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2019, les autres frais de 338 552 \$, sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny et d'Altius, aux frais de voyages et déplacements, aux frais de promotion et publicité, aux honoraires de gestion, aux fournitures de bureau de même qu'aux frais reliés aux titres en bourse de la Société. Pour la période de six mois clos le 31 janvier 2019, ces autres frais s'établissent à 686 798 \$. Cette hausse comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent est principalement dû aux frais de publicité et promotion, aux frais de voyage, aux frais encourus pour la gestion du site web de même qu'aux frais de gestion des dirigeants d'Altius encourus au cours du trimestre et du semestre terminé le 31 janvier 2019.

Frais financiers

Au cours de la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2019, on note des frais financiers de 143 647 \$ principalement reliés à la dette à long terme et aux débetures émises en juillet et août 2018. Pour la même période correspondante de 2018, les frais financiers de 88 329 \$ étaient principalement reliés à la dette à long terme. Au cours du semestre terminée le 31 janvier 2019, les frais financiers s'élèvent à 283 054 \$ alors qu'ils s'élevaient à 176 895 \$ pour la période correspondante de 2018. Ces hausses par rapport aux mêmes périodes correspondantes de 2018 s'expliquent principalement par une charge d'intérêts et une charge d'amortissement de l'escompte en lien avec les débetures convertibles émises en juillet et août 2018. Pour les mêmes périodes de 2018, aucune charge reliée à des débetures n'avait été comptabilisée, étant donné que ces dernières avaient été converties en titres de la Société, en mai 2017.

6. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le								
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	3 354 684	1 962 531	1 116 157	2 083 802	-	-	-	-	-
Perte nette	(399 220)	(656 585)	(1 161 823)	(597 759)	(783 608)	(643 878)	(2 770 858)	(604 808)	(598 663)
Perte de base par action	(0,006)	(0,009)	(0,017)	(0,010)	(0,013)	(0,011)	(0,050)	(0,021)	(0,022)
Perte diluée par action	(0,006)	(0,009)	(0,017)	(0,010)	(0,013)	(0,011)	(0,050)	(0,021)	(0,022)

7. SITUATION FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 janvier 2019, la Société disposait d'espèces, totalisant 1 261 678 \$ comparativement à 981 982 \$ au 31 juillet 2018. Pour le semestre terminé le 31 janvier 2019, l'augmentation nette des espèces qui s'est élevée à 279 696 \$ est principalement attribuable aux activités de financement de 604 167 \$ compensés partiellement par les frais de 253 684 \$ engagés pour financer les activités d'exploitation générale, et des frais d'investissement de 70 787 \$.

L'actif total au 31 janvier 2019 totalise 20 464 978 \$ comparativement à 19 157 702 \$ au 31 juillet 2018. La hausse de 1 307 276 \$ est principalement due à l'augmentation des créances de 1 361 095 \$ et des espèces de 279 696 \$ partiellement compensée par l'amortissement des actifs corporels pour un montant de 135 821 \$ et à la baisse des actifs incorporels de 302 215 \$, principalement dû à une charge d'amortissement. Le passif au 31 janvier 2019 totalise 8 607 556 \$ comparativement à 6 422 444 \$ au 31 juillet 2018, soit une augmentation de 2 185 112 \$ principalement attribuable à une hausse des dettes d'exploitation de 1 637 865 \$, de même qu'à une hausse de 639 677 \$ au niveau des débetures convertibles, compensée partiellement par une diminution de la dette à long terme de 92 833 \$.

Activités de financement

Les liquidités générées par les activités de financement pour la période terminée le 31 janvier 2019, sont attribuables au produit de 697 000 \$ relié à l'émission de débetures en août 2018, partiellement compensé par un remboursement de la dette à long terme de 92 833 \$.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions ordinaires et droits de souscription de même que l'émission de débetures convertibles et de titres publics.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosmécutiques, le succès des différentes études cliniques ainsi que les différentes approbations des organismes réglementaires de même que la capacité d'obtenir le financement nécessaire. La capacité de la Société à poursuivre ses activités sur la base de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à concrétiser d'autres types de financement et sa capacité à générer des ventes rentables.

8. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 25 mars 2019, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 67 348 148 tandis que le nombre d'options en circulation attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 2 995 000. La Société comptait également 4 217 782 bons de souscription permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 1,10 \$ par action et 8 403 361 bons de souscription permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 1,19 \$ par action. Enfin, il y avait 537 423 options de courtiers émises et en circulation. (Se reporter à la note 15 et 16 afférente à nos états financiers).

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont le président, le directeur financier intérimaire et les administrateurs. Au cours de la période de six mois, terminée le 31 janvier 2019, la Société leur a versé une rémunération totale de 179 136 \$, dont 46 137 \$ ont été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions et 26 230 \$ à titre de contribution au régime enregistré d'épargne retraite du président.



Au cours du semestre clos le 31 janvier 2019, la Société a également comptabilisé une charge de 200 000 \$, à titre de frais de gestion, tel que prévu dans l'entente signée par la Présidente d'Altius Healthcare, et autorisée par son conseil d'administration. Ces frais de gestion font partie des « autres frais » d'administration.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Utilisation et incidence des instruments financiers

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats et la perception de ses comptes clients. Ses activités de financement effectuées au cours de l'exercice terminée le 31 juillet 2018 ont donné lieu à l'émission de débentures et de titres de la Société, à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, alors qu'au cours de la période terminée le 31 janvier 2019 elles ont donné lieu à l'émission de débentures et d'un refinancement de ses installations pharmaceutiques.

Risque de change

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2019, la Société a effectué des transactions en devises étrangères d'une valeur minimale. La Direction évaluera les différentes options pour faire face aux variations futures que pourrait subir le dollar canadien face au dollar américain, dans l'éventualité où la valeur des transactions en devises étrangères serait importante. Les charges financières de même que les frais généraux d'administration pourraient être influencés par ces instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès d'un groupe privé, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 31 janvier 2019, et en supposant que l'ensemble des autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 30 000 \$ de la perte nette de la Société pour l'ensemble de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 janvier 2019, la Société avait des dettes courantes de 3 353 285 \$. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil d'administration. La Société fait un suivi de ses liquidités, ce qui permet de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

Risque de dépendance économique (Altius)

Les revenus d'Altius Healthcare inc. (Altius) proviennent actuellement de la vente du Cléo-35 et du Pantoprazole Magnésium lequel représente 95% de ces revenus. Altius s'approvisionne auprès de tierces parties et ne peut s'assurer de la fabrication et de la livraison de ces médicaments et ce malgré des rapports de prévisions fournis à ces derniers.

Une rupture dans l'approvisionnement du Pantoprazole Magnésium aurait un impact négatif sur les revenus de la Société.

Afin de diminuer le risque économique qui y est associé, la stratégie d'Altius est d'acquérir des droits de commercialisation de d'autres produits pharmaceutiques.



Risques liés aux activités de recherche et de développement

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La réalisation des essais cliniques nécessite le recrutement de patients et les difficultés à recruter des patients pourraient retarder le déroulement de nos essais cliniques ou se solder par la non-réalisation de ceux-ci.

De plus, nos ressources humaines étant trop limitées pour mener des études précliniques et des essais cliniques nous devons nous fier sur un fournisseur de services pour réaliser nos études et nos essais et exécuter certains processus de collecte et d'analyse de données. Les études précliniques ou non cliniques doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et doivent se conformer aux normes de gouvernance internationales de l' « *International Council for Harmonisation* » (ICH). Si pour un motif quelconque, y compris à la suite du défaut de se conformer aux règles et règlements régissant le déroulement des études précliniques et des essais cliniques, ou, s'il néglige de s'acquitter de leurs obligations contractuelles conformément aux modalités des conventions conclues avec nous, tel que le défaut d'effectuer des essais, de compiler les données ou de produire les rapports à la suite des essais, nous pourrions accuser des retards qui pourraient se révéler importants dans le cadre de nos engagements.

Risques liés à nos actions

Le cours de nos actions a été volatil, et un placement dans nos actions ordinaires pourrait subir une baisse de valeur. Depuis notre entrée sur la Bourse de croissance TSX (TSXV), notre évaluation et le cours de nos actions ont connu des fluctuations et n'ont eu aucun rapport significatif avec nos résultats financiers, la valeur de notre actif, notre valeur comptable, actuels ou historiques, ou bon nombre d'autres critères fondés sur des mesures classiques de la valeur d'actions ordinaires. Le cours de nos actions continuera de varier, en fonction de divers facteurs, dont les facteurs de risque décrits aux présentes et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. La valeur d'un placement dans nos actions ordinaires ou dans nos bons de souscription d'actions ordinaires, ou les deux, pourrait chuter ou varier de façon importante.

11. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduites les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2018 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2019, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact sur les états financiers n'est survenue.

Continuité d'exploitation

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. Cependant, la direction estime que le regroupement d'entreprise survenu au cours de l'exercice précédent permettra à la Société de générer un volume de ventes nécessaire pour lui permettre de poursuivre ses activités. Les liquidités de la Société demeurent cependant restreintes considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à distribuer ses produits en générant des flux de trésorerie positifs, d'obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire, afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement et de commercialiser ses produits développés. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet. Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société



atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire et de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs. Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements et ententes est teintée d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.